



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

**QUESTIONNAIRE ELECTIONS REGIONALES
JUN 2021**

REGION : ILE DE FRANCE

**LISTE : Ile de France, île d'Europe
TETE DE LISTE : Fabiola CONTI**

Vos motivations sur les enjeux écologiques :

Les enjeux écologiques sont une des priorités de VOLT EUROPA depuis sa création en 2017.

Au niveau régional, c'est par l'aménagement du territoire en partenariat avec les structures de préservation présentes sur le terrain que nous proposons d'entretenir et d'améliorer les actions favorisant la protection de la biodiversité (parcs, réserves), ainsi que par l'incitation des acteurs agro-alimentaires à de meilleures pratiques (diminution, interdiction des pesticides, encouragement à la transition vers un modèle de production durable, replantation des haies, subventions à l'acquisition de terres agricoles aux primo-installants conditionnées à la transformation de ces terres en espaces protégés (voire en zones tampons autour de zones protégées), le tout en partenariat avec les associations et les institutions telles que les AMAPS, SAFER, PLEINCHAMP, TERRE DE LIEN, etc..

Enfin, à travers les projets européens comme NATURA 2000, ou en assurant la continuité de corridors inter-régionaux/continentaux.

Votre ambition en matière d'Espaces naturels protégés :

Voilà des décennies que les pouvoirs publics réduisent drastiquement leurs effectifs de terrain dans tous les secteurs : la gestion des espaces protégés n'échappe pas à cette tendance. Dans une économie post crise sanitaire, les pouvoirs publics ont une opportunité de créer des emplois autour de la protection environnementale, de son étude, des nouveaux métiers liés à une meilleure gestion de nos espaces naturels et agricoles (une agriculture raisonnée passe par une requalification et une augmentation de la main d'œuvre). Pérenniser ces espaces est une priorité et une chance pour de nouvelles activités (éco tourisme).

Votre vision de l'agriculture de demain :

Le conditionnement des aides agricoles est un outil défendu par VOLT EUROPA (malgré la nouvelle feuille de route de la PAC, qui se veut tournée vers une agriculture durable, nous sommes préoccupés par les faux-semblants qu'elle présente, notamment pour la conversion à l'agriculture biologique); au niveau régional, c'est en collaboration avec les SAFER, les AMAPS, les associations d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs, que nous comptons travailler : d'ici 15 ans, 70% des agriculteurs franciliens vont partir à la retraite; qui va les remplacer ? et avec quelle agriculture ? quelle transition ? (sachant que les 2/3 de la SAU est monopolisée par la monoculture céréalière). Soutenir les jeunes agriculteurs dans leur démarche d'installation et de conversion à l'agriculture durable et de proximité est une priorité pour VOLT FRANCE. Nous étudions aussi les faisabilité d'un zonage [zone protégée/zone tampon 1 en agriculture écologique/zone tampon 2 en agriculture raisonnée] afin de sanctuariser et sécuriser les zones protégées.

Vos objectifs en matière d'aménagement durable du territoire:

"Les jardins sur les toits, les panneaux photovoltaïques dans les champs" voilà exactement le modèle d'urbanisation que nous combattons ! Reverdir le bâti, c'est d'abord reverdir le sol; chaque projet d'ampleur doit être soumis à des études d'impact sérieuses ET SUIVIES. Concernant le photovoltaïque, il est inadmissible de grignoter des surfaces naturelles quand près de 40% du territoire francilien est artificialisé et disponible pour l'installation de cette technologie (nous parlons ici hors bâti catalogué ou classé).

toits de gare, d'immeubles techniques, bâtiments publics, ensembles industriels, toutes ces surfaces sont déjà disponibles : inciter à les équiper est une priorité.
redensifier les villes est aussi une piste : cela permet de préserver de l'espace naturel et de limiter les besoins en transport (vivre et travailler dans un même secteur).

Votre attachement à l'éducation des jeunes sur les sujets climatiques et écologiques :

En matière d'environnement, comme pour tous les sujets de société d'ailleurs, l'éducation est la clef (depuis la maternelle).

Au travers de sa gestion des lycées, la Région doit proposer des activités permettant l'initiation à la connaissance du patrimoine naturel régional, ainsi qu'aux techniques et métiers assurant son entretien, sa protection, et sa valorisation.

Votre appréciation du rôle des associations de protection de la nature aux côtés des collectivités et de l'Etat :

Chez VOLT EUROPA, les programmes sont élaborés par les citoyens et les experts. Un projet se construit en dialoguant avec les acteurs des filières concernées. Partout en Europe, ce sont les associations qui portent nombre de propositions, notamment sur la protection environnementale : les intégrer dans le processus de décision est une procédure que nous souhaitons normaliser.

Votre manière d'appréhender le partage de l'espace naturel par les différents utilisateurs sportifs et de loisirs :

VOLT, au niveau européen, s'est positionné contre la maltraitance animale, ce qui inclue les pratiques d'élevage intensif et d'abattage avec souffrance, la corrida, les zoos (hors programmes de sauvegarde d'espèces), les spectacles avec animaux exotiques etc... et la chasse, qui mérite d'être à minima mieux réglementée au niveau européen : à quoi sert de protéger une espèce dans un pays, si elle peut se faire canarder dans un autre ? Dans nos programmes régionaux (Île-de-France, Hauts-de-France, Bretagne), nous soutenons des projets écotouristiques, qui, logiquement, ne peuvent que bénéficier d'une telle mesure.